

Lagarde, Théodore

Auteur(s) : Lagarde, Théodore, "Belge de naissance, Français de cœur"

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

5 Fichier(s)

Les mots clés

[affaire Dreyfus](#), [Belgique](#)

Relations

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Citer cette page

Lagarde, Théodore, "Belge de naissance, Français de cœur", Lagarde, Théodore, 1898-02-20. Édition des lettres internationales adressées à Émile Zola. Centre d'Étude sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).. Consulté le 07/05/2024 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/CorrespondanceZola/items/show/974>

Présentation

GenreCorrespondance
Date d'envoi[1898-02-20](#)
AdresseRussie méridionale

Description & Analyse

DescriptionLongue lettre admirative, accompagnée d'une photo de l'expéditeur dédicacée au "vénérable Maître Zola".
L'auteur habite à Krisnoi-Rog, Ruussie méridionale.

Information générales

Langue [Français](#)

CoteBEL 1898_02_20-01

Éléments codicologiques Photocopie de la lettre originale manuscrite, sans enveloppe, 5 p.

SourceCentre d'étude sur Zola et le naturalisme

Informations éditoriales

Éditeur de la ficheCentre d'Étude sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).

Mentions légales

- Fiche : Centre d'Études sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Image : Document reproduit avec l'aimable autorisation des ayants droit d'Émile Zola. Toute reproduction du document est interdite sans autorisation des ayants droit. Les demandes peuvent se faire à l'aide du formulaire de contact.

Contributeur(s)Pagès, Alain

Notice créée par [Richard Walter](#) Notice créée le 03/10/2017 Dernière modification le 21/08/2020

20. 02. 98

Une fois saintaine ! 8^e / 20 Février 1898.

Très honnre Monsieur Zola.

Impossible à moi d'hésiter plus longtemps,
ma conscience révoltée m'oblige à parler, et ne
me laisse ni jour ni nuit un instant de repos.

J'ai fait des efforts inanis pour trouver les
raisons justificatives du jugement, et de
la condamnation prononcée par le tribunal
militaire contre le capitaine Dreyfus, un
doute horrible m'assaillait, mais plus encore
votre procès, plus mes mes convictions
s'accroissent en faveur de ce dernier, car
il faudrait être aveugle pour ne pas voir
l'obstructionisme entêté, dont on borde toute
la procédure. — Mes dispositions d'esprit, sont
les mêmes que les vôtres; beaucoup de côtés
sombres doivent être éclairés dans cette
néfaste affaire, car elle amène un doute affreux
chez tous les cœurs bien pensants, doute qui
tourmentera non seulement les particuliers

mais



mais la conscience humaine entière, ~~toute~~
que cette lumière ne sera pas faite. — Cette
cause n'appartient plus, moralement qu'à la
France seule, mais au monde civilisé entier,

Je ne suis pas grand admirateur des adeptes
de la loi de Moïse, — bien loin de là.

Mais qu'a-t-on à faire ici la religion ?

Je ne considère donc que le citoyen Français
accusé, jugé, et condamné par un Tribunal
qui ne peut fournir des preuves ^{l'accusé} potentes
et publiques, de la culpabilité de Dreyfus, vu
que ces preuves étant tenues secrètes, peuvent
aussi ne pas exister du tout, et par conséquent que
les conclusions de ce Tribunal peuvent être
erronées, d'autant plus que les règles les
plus élémentaires de la juridiction ont été
violées en ne communiquant pas au prévenu
et à sa défense les pièces motivées de sa
condamnation. — Serions nous donc retournés
au temps où fleurissait la très sainte inquisi-
tion, ou le conseil des Dix, et ce à l'entrée
du XIX^e siècle ?

Comme vous, j'appuie exclusivement ~~mes~~

convictions

convictions sur le principe, car la question
peut se résumer ainsi :

Dreyfus - as-t-il réellement été jugé ?

Oui, d'après les jugements iniques des tribunaux
secrètes des siècles féodaux.

Non, mille fois non ! D'après les lois des Droits de
l'Homme, lois dont la France est si fière,
lois basées sur l'équité et la Dignité humaine
d'où sortent les garanties personnelles et inhérentes
à la qualité de tout citoyen Français, n'importe
à quelle communion religieuse il appartienne.
Lois qui par leur application rigide, constituent
la force des pouvoirs dévolus par la nation à des
chefs. — Donc d'après ce principe absolu, il n'y a
ni secret d'état, ni agissements clandestins de
coterie qui puisse empêcher la Vérité de se faire
jour, et de se frayer passage à travers les nom-
breux obstacles que l'on sème sur son chemin ;
car alors la Nation se tromperait elle-même,
et reconnaîtrait tacitement son impuissance
à vaincre ceux qui attendent à la liberté
plénière des citoyens, à qui elle a remis les droits
justiciers. — En présence de la perversion morale
des idées, qui amène ce triste état de chose, on
est horriblement harcelé par un lourd cauchemar,

On

On se demande si l'on n'est pas dans l'influence d'un mauvais rêve, si c'est bien vrai que toutes ces années se passent au cœur de la France. Comment! Paris la ville des lumières le centre, l'ardente vitale du monde, aura assisté passif à toutes ces inquiétudes! — Et cela se passe au moment où vont bientôt s'ouvrir les portes de son exposition universelle, où doit se donner rendez-vous l'élite de la science de tous les pays du globe! On sera étalés toutes les merveilles de son industrie nationale. — Serait-ce le commencement d'une décadence morale inévitable?

Mais non! une voix puissante a jeté la clameur de Haro! Vous sentez, humanitaires et glorieux avez pris la dippe de cette belle France, polluer par le mensonge, vous vous êtes élancés au dessus de tout, vous avez parlé à la conscience publique. Vous avez dit: Halte là! Vous voulez cacher la lumière sous le boisseau, mais gardien vigilant veillant sur la gloire et l'honneur de la France, même du flambeau étincelant de l'innocence Vérité, je ne le permettrai pas! — Courage Maître, toutes les consciences honnêtes vous sont acquies, laissez, laissez hurler tous les pygmées de la basse presse, laissez gronder dans leurs marais fangeux ces immenses battements de l'humanité, laissez mordre ces reptiles à la lime, ils s'y briseront les dents, laissez baver leur venin infect à ces coriophées du désordre. Vous êtes trop haut placé pour que leurs crachats immondes, et leurs impropriétés puissent vous atteindre!

La révision! La révision! Tel est le cri de ralliement de tout honnête homme.

On ne pourra pas dire de moi que je fais partie du fait-divers, Syndicat Dreifus, car mon domaine de travail se trouve au milieu des Steppes de l'antique Scythie, où je cultive mon champ, c'est un peu loin et je ne fais partie d'aucun Syndicat fondastique.

Gouvernement de Khergov
à Kriwoi-Boz
Russie méridionale

Villa Vetcherni-Kout.

Alfred Lagarde
Belge de naissance, Français de cœur et
d'origine.

Prière d'accepter ma carte photographique en souvenir.

